

Avis de constitution

SOCIETE « A&H RESOURCES »

Siège ABIDJAN, Commune de COCODY, SOGEPHIA,
LG 361 BT A1 340 LGT.FED. C.N., Lot 361, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A&H RESOURCES »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire, comme à l'étranger:

- Fournir du personnel technique qualifié pour des projets spécifiques dans les domaines tels que l'ingénierie, la construction, l'Energie, etc.
- Assurer la formation et le développement professionnel des travailleurs temporaires pour répondre aux besoins changeants du marché du travail.
- Offrir des services de recrutement et de sélection pour trouver les meilleurs candidats pour des postes temporaires ou permanents.
- Assurer une assistance technique sur site ou à distance pour les clients ayant des besoins spécifiques en matière de maintenance, de dépannage ou d'installation.
- Gérer les aspects administratifs et juridiques liés à l'emploi temporaire, tels que la paie, les contrats, les assurances, etc.
- Mettre en place des solutions innovantes pour optimiser les processus de recrutement, de sélection et de gestion du personnel.
- Proposer des services de conseil en gestion des ressources humaines pour aider les entreprises à optimiser leur utilisation de la main-d'œuvre temporaire.
- Développer des partenariats stratégiques avec des entreprises clientes pour comprendre leurs besoins et offrir des solutions personnalisées en matière de personnel temporaire.

- Assurer une veille constante sur les tendances du marché du travail et les évolutions réglementaires afin d'adapter les services de l'entreprise en conséquence.

- Mettre en place des programmes de fidélisation pour fidéliser les clients et les travailleurs temporaires, garantissant ainsi des relations à long terme.

- Prestations de services ;

- Le placement de personnel, dit intérim ;

- L'acquisition, l'obtention ou l'exploitant de tout droit, concession, ou autorisation spécifique nécessaire à la poursuite des objectifs ci-dessus ;

- La fusion par quelque moyen que ce soit, avec toute société ou entreprise particulière d'informatique et de télécommunications ou autres ;

- La prise d'intérêts ou la participation, par tous moyens, dans toute société ou entreprise créée ou à créer, pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

La prise d'intérêts ou la participation, par tous moyens, dans toute société ou entreprise créée ou à créer, pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, Commune de COCODY, SOGEPHIA, LG 361 BT A1 340 LGT.FED. C.N., Lot 361, Ilot 00

Dirigeant(s) M ASSOUMAN KOUAME FARIDA CHRISTELLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01405 du 20/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16869/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

